



Séance du 23 janvier 2012

Le Conseil municipal s'est réuni le 23 janvier 2012. Après avoir approuvé le procès verbal de la séance précédente, le conseil a délibéré sur les points suivants :

Versement d'une subvention à la Fédération des Chasseurs du Bas-Rhin

Le Conseil municipal a décidé de verser à la Fédération des Chasseurs du Bas-Rhin une subvention de 434.87 € pour l'installation de passerelles à gibier sur la portion du canal du Rhône au Rhin qui traverse le ban de Gerstheim. Ces dispositifs sont destinés à éviter à éviter la noyade du gibier dans ce canal.

Avis sur l'extension de la circonscription du Port Autonome de Strasbourg

Le conseil a émis un avis favorable à l'extension du périmètre d'intervention du Port Autonome de Strasbourg, ce qui permettra à ce dernier d'intervenir dans tout le Bas-Rhin afin notamment de développer les transports alternatifs à la route (rail-fleuve)

Reconstruction de l'église catholique suite à l'incendie du 25 novembre 2011

Le conseil a pris plusieurs décisions destinées à faire avancer le dossier de reconstruction.

Tout d'abord, il a été décidé de conclure avec le conseil de fabrique, qui est le gestionnaire de l'église, une convention de délégation de maîtrise d'ouvrage par laquelle la commune, propriétaire de l'édifice, se voit confier la direction de l'ensemble de l'opération..

Le Conseil a ensuite validé le choix de l'architecte chargé du projet et constitué une commission d'appel d'offres spécifique incluant des représentants des instances religieuses, qui seront ainsi associés aux décisions.

Conclusion d'une convention de mise à disposition d'un animateur

La fédération des MJC mettra à disposition de la commune un animateur qui interviendra à l'école maternelle au cours du mois de février.

Rapports des commissions et des structures intercommunales et points divers

Une enquête ayant pour thème l'isolement des personnes âgées aura lieu à la fin du mois de mars 2012. Un questionnaire sera diffusé à cet effet.

Une réunion d'information sur le cursus bilingue se tiendra le 26 janvier 2012 à 19h30 au Groupe Scolaire « Les Cigognes ». Cette réunion est destinée à apporter des éléments d'information sur ce cursus aux parents des élèves qui intégreront la maternelle lors de la rentrée 2012.